

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2006

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE
Membres excusés : M. PINON (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme BERNARD (pouvoir Mlle MASLOUHI) - M. BEKHTAOUI - M. NUDANT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme CHOUX) - M. JAPIOT - M. BRIOT - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT) - Mme THYEBALD
Membres absents : M. DANIERE - M. BAZIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 2005 - Rapport d'exécution

Monsieur Maglica, au nom de la commission des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), créée par la loi n°9 1-429 du 13 mai 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une faiblesse de leurs ressources et supportant des charges importantes.

Elle s'est élevée, pour Dijon, à 2 051 392 € en 2005 contre 1 953 707 € en 2004.

Il m'appartient de présenter, chaque année, au Conseil Municipal, les actions de développement social urbain financées par la dotation.

L'objet du rapport est de vous rappeler les plus significatives d'entre elles, au titre de 2005.

CONTRAT DE VILLE

Près de soixante-dix actions ont été conduites dans les différents quartiers de la ville dans le cadre du Contrat de Ville pour une dépense de 1 436 721 €, subventionnées par l'Etat, la Région, le Département et la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon, respectivement à hauteur de 78 124 €, 111 000 €, 105 100 € et 110 797 €.

CULTURE

Parmi les nombreuses animations organisées directement par la Ville, l'Estivade connaît un grand succès.

Son plan de financement était, en 2005, le suivant :

- coût de l'opération	180 207 €
- subvention de la Région	3 810 €
- subvention du Département	3 812 €
- charge nette de la Ville	172 585 €.

ENFANCE, JEUNESSE ET SPORTS

- Stade de la Fontaine d'Ouche	308 969 €
- Centre de Rencontres Internationales et de Séjour	1 752 405 €
- Piscine du Carrousel	67 725 €
- Piscine de la Fontaine d'Ouche	58 245 €
- Rénovation de la crèche Voltaire	854 514 €
- MJC de la Maladière	244 302 €
- Terrain de football Stalingrad	95 561 €
- Crèche-appartement des Varennes	152 722 €.

ENSEIGNEMENT

- Rénovation du groupe scolaire des Varennes	267 172 €
- Rénovation du groupe scolaire Darcy	571 347 €
- Rénovation du groupe scolaire Greuze	102 598 €
- Rénovation du groupe scolaire York	277 197 €
- Rénovation du groupe scolaire Plein Air (Clos Chauveau)	189 670 €.

ACTION SOCIALE

La Ville a versé, en 2005, une subvention de 4 918 387,44 €, hors Contrat de Ville, au Centre Communal d'Action Sociale.

En outre, la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or a reçu une subvention de 1 466 657 € de la part de la Ville pour la gestion des centres sociaux.

Enfin, diverses associations oeuvrant dans le domaine social ont bénéficié de 731 945 €, hors Contrat de Ville, pour financer leurs actions.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte du rapport d'exécution de la Dotation de Solidarité Urbaine établi au titre de l'exercice 2005.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT